

Encore des élections !

Jean Faniel

Décembre 2018. Le gouvernement fédéral vacille puis chute. « Quoi ? Encore des élections ?! » Quasiment tous les partis politiques considèrent qu'il ne faut pas de scrutin anticipé, entre celui d'octobre et celui à venir en mai 2019. Les Belges seraient lassés de voter si souvent. À 6 000 km de là, au contraire, un nouveau report des élections présidentielles risquerait de remettre le feu aux poudres au Congo. « Quoi ? Toujours pas d'élections ?! »

En Belgique, on a pris l'habitude de voir s'enchaîner les échéances électorales. Tous niveaux de pouvoir confondus, on a voté quarante-quatre fois de 1946 à 2014. Soit, en moyenne, tous les dix-neuf mois et demi. Parfois à une semaine d'intervalle, par deux fois seulement à quatre ans d'écart¹. Cette fréquence est liée, d'une part, à l'instabilité et aux tensions politiques qui ont marqué tout particulièrement les années 1970 ou qui, plus récemment, ont provoqué la tenue d'élections anticipées en 1987 et en 2010. Elle est due, d'autre part, à la démultiplication des niveaux de pouvoir comportant une assemblée élue puisque, aux élections communales, provinciales et législatives (Chambre des représentants et Sénat) se sont ajoutés non seulement le scrutin européen à partir de 1979, mais aussi l'élection des assemblées germanophone dès 1974, bruxelloise à partir de 1989, ainsi que wallonne et flamande depuis 1995, ces différents scrutins étant réunis (et alignés sur le calendrier européen) depuis maintenant vingt ans².

Un ralentissement de la cadence électorale...

Lors de la sixième réforme institutionnelle, il a été décidé de faire désormais coïncider – sauf scrutin fédéral anticipé – l'élection de la Chambre des représentants et les élections européennes, régionales et communautaires³.

Entre le 25 mai 2014 et le 14 octobre 2018 s'est déroulée la plus longue période sans élection (en temps de paix) qu'ait connue la Belgique. Au niveau fédéral, la Suédoise a globalement profité de cette stabilité pour mettre en œuvre l'essentiel de son programme de gouvernement ; par contre, le résultat du scrutin local de 2018, assez peu favorable aux partis de la majorité fédérale, a miné cette coalition jusqu'à la faire chavirer.

¹ En février 1946, les élections nationales et provinciales étaient espacées d'une semaine. À l'opposé, seules les législatures 1954-1958 et 1995-1999 n'ont été entrecoupées par aucune élection, pas même les communales.

² Sans oublier les conseils des districts anversois, élus depuis 2000, ou encore l'élection du Conseil d'Agglomération tenue à Bruxelles en 1971.

³ Cela avait déjà été le cas en 1999 – année qui avait, en outre, vu l'élection du Sénat, assemblée qui ne comprend désormais plus de membres élus directement.

Au niveau wallon, en revanche, le changement d'attelage intervenu en juillet 2017 a écourté la vie du premier gouvernement de la législature (Magnet, PS/CDH), et n'a guère laissé de temps au second (Borsus, MR/CDH). Mais il s'est opéré sans retour aux urnes – la législation interdit la tenue d'élections anticipées pour les assemblées des entités fédérées. L'absence de scrutin n'est donc pas nécessairement le gage d'une stabilité politique à toute épreuve.

En principe, l'espace des échéances électorales entamé voici cinq ans devrait s'accroître puisque le premier scrutin prévu après celui du 26 mai 2019 devrait être celui du 26 mai... 2024. Autrement dit, il va tout doucement falloir revoir le jugement selon lequel on vote souvent en Belgique.

... mais pas complètement

Et pourtant, nos vies semblent désormais rythmées par les échéances électorales. Mais pas nécessairement en Belgique. La construction européenne, d'une part, et la mondialisation, d'autre part, donnent la sensation que le calendrier électoral s'est accéléré, voire qu'on vit en campagne de manière permanente.

La composition du Conseil européen – organe majeur s'il en est⁴, à l'influence certaine sur les citoyens de l'Union européenne – change sans cesse, sans pour autant être jamais renouvelée intégralement puisqu'elle dépend d'échéances électorales nationales ou des changements de gouvernement dans chacun des États membres de l'Union.

D'un côté, cela ne permet jamais de faire avancer beaucoup les dossiers puisqu'on est sans cesse dans l'attente d'une éventuelle modification des rapports de force ; de l'autre, cela assure une forte stabilité aux politiques décidées au niveau européen. Autrement dit, s'est développée une combinaison d'inertie et de sentiment permanent de tension et d'instabilité.

Les élections infranationales ralentissent également le rythme politique, et le paralysent même parfois, y compris en dehors des frontières du pays concerné.

Qu'une élection régionale survienne dans un important *Land* allemand et la chancelière doit calculer, louvoyer, retenir son souffle puis avancer un peu... jusqu'au scrutin régional suivant. Car, à la différence de la Belgique, l'Allemagne n'organise pas l'élection de ses parlements régionaux partout le même jour. Comme les deux pays n'ont pas le même poids, les électeurs bavarois pèsent probablement davantage que ceux de Flandre ou de Wallonie sur le cours de la politique internationale.

En dehors de l'Europe aussi, notre destin semble rythmé et déterminé par des élections successives et par leurs résultats. La présidentielle états-unienne en est l'exemple le plus frappant, et de longue date : son issue semble déterminer le sort de la planète tout entière et de ses habitants alors que seuls votent les ressortissants américains (et encore, pas tous). L'élection du président russe n'est pas en reste (même si elle s'accompagne de moins de suspense, il faut bien l'avouer). Même l'élection du président du Brésil est récemment apparue comme un enjeu majeur, y compris jusqu'en Europe et pour l'ensemble des citoyens. Car la mondialisation se caractérise par une forte interdépendance – ce n'est pas

⁴ Le Conseil européen réunit les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union européenne.

pour rien qu'on la nomme aussi globalisation. Sur le plan économique, bien sûr. Sur le plan climatique, aussi. Surtout quand il s'agit de pays si gigantesques que, par leur politique en matière de gestion de leurs ressources naturelles (forêts, hydrocarbures...), ils sont aptes à peser à eux seuls sur l'évolution de la planète.

Or les électeurs belges n'ont pas pris sur l'élection des dirigeants de ces pays. Cette situation contribue probablement à accroître leur sentiment d'impuissance face à l'évolution du monde. À l'intérieur même des frontières nationales, c'est une situation qu'ils ressentent déjà parfois : les francophones ne peuvent pas peser directement sur le paysage électoral flamand et certains s'en désolent (et vice-versa), *a fortiori* lorsqu'ils sont dirigés par un gouvernement qui ne correspond pas aux convictions d'une bonne partie d'entre eux et se trouve fortement déséquilibré sur le plan linguistique, comme le fut la majorité fédérale mise en place en 2014. On comprend dès lors mieux pourquoi bon nombre de citoyens soupirent : « Pfff... Encore des élections... »

Faire entendre sa voix malgré tout

C'est pourquoi, sans doute, les principaux partis politiques belges ont préféré mettre le pays au ralenti pendant cinq mois plutôt que voir se succéder deux élections à trois mois d'intervalle au risque de devoir se frotter à des électeurs qu'ils supposent blasés.

Rien n'indique pourtant que les citoyens préfèrent tous le silence. Au contraire, certains ont décidé de bien faire entendre leur voix. Que ce soit faute de pouvoir le faire dans les urnes dès le mois de décembre ou parce que leur jeune âge les empêche actuellement de prendre part aux scrutins. Ou que ce soit en complément d'un bulletin de vote, la démocratie ne se réduisant pas à celui-ci. Puisque le recours aux urnes est différé ou paraît insatisfaisant, c'est dans la rue ou sur les ronds-points que ces citoyens ont décidé de s'exprimer.

Il reste aussi beaucoup de pays où les élections sont tout simplement un doux rêve. Pouvoir enfin choisir son destin collectif ensemble, en toute liberté, sans craindre pour sa vie ou pour la stabilité du pays, et chacun – ou chacune – sur un pied d'égalité, n'est pas une réalité partout. Avoir la possibilité de faire vérifier la régularité du scrutin afin de pouvoir en admettre la validité apparaît également comme essentiel, ainsi que le montre *a contrario* la situation dans laquelle la République démocratique du Congo s'est trouvée plongée au lendemain du scrutin de décembre 2018.

En effet, les Congolais ont pu commencer, non sans difficulté, à expérimenter les différentes facettes d'un scrutin libre et démocratique. Et ils ont ensuite dû déchanter face aux conditions dans lesquelles la publication des résultats et la proclamation du verdict final des élections sont intervenues. Là aussi, la seule tenue d'un scrutin apparaîtra pour beaucoup insuffisante pour pouvoir parler de démocratie et voir se réaliser les changements espérés. Néanmoins, l'organisation du scrutin a déjà représenté un espoir nouveau. Et il ne serait pas surprenant d'entendre réclamer au cœur de l'Afrique centrale : « Encore des élections ! »

Cet article a été publié dans : *Imagine demain le monde*, n° 133, mai-juin 2019, pages 36-37.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Jean FANIEL, « Encore des élections ! », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 1^{er} mai 2019, www.crisp.be.